

Association Terres de Saintonge

Association de Sauvegarde des Terres, des Paysages et des Milieux naturels de Saintonge contre l'expansion routière (type loi 1901)

☒ Association Terres de Saintonge, Les Aurits, 5 chemin des Perches, 17 600 Saujon

<http://www.terresdesaintonge.fr>

contact@terresdesaintonge.com

Association TERRES DE SAINTONGE

5 Chemin des Perches, Les Aurits
17600 Saujon

Saujon le 23 janvier 2015

A l'attention de M Cotterre
Maire de Médis

Objet : Demande de rendez-vous au sujet du projet routier et de la déviation sud du contournement de Saujon.

Monsieur le Maire,

Suite d'une part aux différents courriers reçus en 2014, de votre part ainsi que de la part de M Ferchaud, Maire de Saujon, et de Mme Abollivier, Préfète de Charente Maritime, concernant la situation du projet routier et l'éclatement des flux de Saujon,

Et d'autre part, suite à des informations transmises oralement par une personne de Terres de Saintonge vous ayant contacté concernant un éventuel nouveau tracé de contournement de Saujon et Médis, celui-ci traversant les terres agricoles et impactant très fortement les exploitations entre Saujon et Médis,

nous vous sollicitons afin de vous rencontrer pour connaître la situation réelle du projet routier et de la déviation sud du contournement de Saujon.

Nous souhaitons vous présenter Terres de Saintonge et vous exposer notre position contre ce projet routier, et plus particulièrement le contournement de Saujon.

Nous avons toujours proposé comme solution alternative l'aménagement de l'existant, notamment l'aménagement de la RN 150. Nous avons exposé ce sujet lors de la réunion à la CARA le 8 mars 2013, en présence de MM Bussereau, Quentin, et divers autres élus, de M le vice président de la Chambre d'Agriculture et des techniciens du Conseil Général.

Certes, suite à cette réunion, l'aménagement de la RN150 a bien été prise en compte, mais l'idée du contournement de Saujon est restée malgré cela, contrairement à ce qui était demandé, ce qui va à l'encontre des propositions faites ce jour là.

Ce projet routier, dont l'éclatement des flux de Saujon, impacterait directement les exploitations et l'environnement d'une partie des membres de Terres de Saintonge (voir cartes des tracés ci-joints), et des biens de nombreux propriétaires.

Nous tenons à ce sujet, à attirer votre attention sur la lutte que nous menons depuis 2012. De nouvelles routes seraient des doublons inutiles des routes existantes, la collectivité n'arrivant déjà pas à entretenir celles qui existent. A chaque sortie d'hiver leur état empire. L'aménagement de la RN150 a d'ailleurs pour but de fluidifier la circulation. Il serait raisonnable de garder les routes existantes en les aménageant car ces projets destructeurs de la nature entraînent de plus une dépense démesurée en

ces temps de crise. Comme cela a déjà été suggéré, la signalétique devrait être améliorée afin de mieux diriger le flux de voitures sans encombrer toujours les mêmes axes inutilement, et sans augmenter artificiellement l'arrivée de voitures sur Saujon.

Nous rappelons qu'une pétition lancée dès avril 2012, qui a recueilli 6 320 signatures sur papier, a été remise au président du Conseil Général de Charente Maritime lors de la réunion du 8 mars 2013.

Terres de Saintonge est une association citoyenne, sans appartenances politiques, née afin de demander l'annulation des projets routiers qui détruiraient nos terres agricoles ainsi que tout ce qui en découle. Son site Internet d'information <http://www.terresdesaintonge.fr> est extrêmement sollicité avec à ce jour 87 710 visites.

Actuellement, l'étude demandée par Terres de Saintonge en mars 2013, commandée par le Conseil Général de Charente Maritime à la Chambre d'Agriculture, afin d'étudier le volet « oublié » du maintien de l'existant et d'éventuels aménagements sans création de nouvelles routes et de destruction de terres agricoles et de territoires, est toujours en cours concernant la partie nord du projet (nord de Saujon), selon Mme La Préfète (courrier ci joint).

Pour la partie sud de Saujon, vous aviez adressé un courrier à Terres de Saintonge, en avril 2014, tout comme M Ferchaud maire de Saujon, annonçant que vous souhaitiez certes l'aménagement de la RN150 au niveau de Médis et l'entrée de Royan, mais aussi l'éclatement des flux au sud de Saujon, ce qui revient au projet initial, dénoncé dès le début par notre association.

Qu'en est-il de la déviation sud de Saujon ?

Nous vous demandons de nous proposer une date de rendez vous en présence des membres du bureau de Terres de Saintonge afin de faire le point sur ce sujet.

Nous sommes prêts à vous rencontrer afin d'échanger, de vous exposer la situation et de connaître votre position à ce sujet. Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

La présidente de Terres de Saintonge
Christine Bouquet